
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 04 MARS 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00221 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de **recrutement sur mesures nouvelles spéciales de cinq (05) Ingénieurs de la Géologie et des Mines option: Géologie, session 2020.**

Ce sont :

INGÉNIEURS DE LA GÉOLOGIE ET DES MINES OPTION: GÉOLOGIE

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	OUEDRAOGO ISSAKA RHABINE	2610_4759_3170_4829	B15195393	10/09/92
2	TOE DIANE AUDREY TINI	2610_9237_7962_3426	B12806567	06/09/93

Arrêté la présente liste à 2 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des

Ressources Humaines de l'Ex Ministère des Mines et Carrières.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon